

Sommaire

Qu'est-ce que la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble ?	4
Localisation des services	5
Le Relais Assistants Maternels	6-7
Le Multi-Accueil «Hansel et Gretel»	8-9
Le Multi-Accueil «Les Bouts d'Chou»	10-11
Les Périscolaires et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement	12-17
L'Animation Jeunes	18-19
Maison de Services au Public (MSAP)	20-21
Les Assistants Maternels	22
Les Partenaires	23

Qu'est-ce que la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble ?

Située en Alsace, dans le département du Bas-Rhin, à une petite vingtaine de kilomètres à l'Ouest de Strasbourg, la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble est issue depuis le 1er janvier 2017 de la fusion entre les Coteaux de la Mossig et La Porte du Vignoble. Elle s'étend de Zeinheim au nord, à Dangolsheim, au sud, de Wangenbourg-Engenthal à l'ouest, à Dahlenheim à l'est.

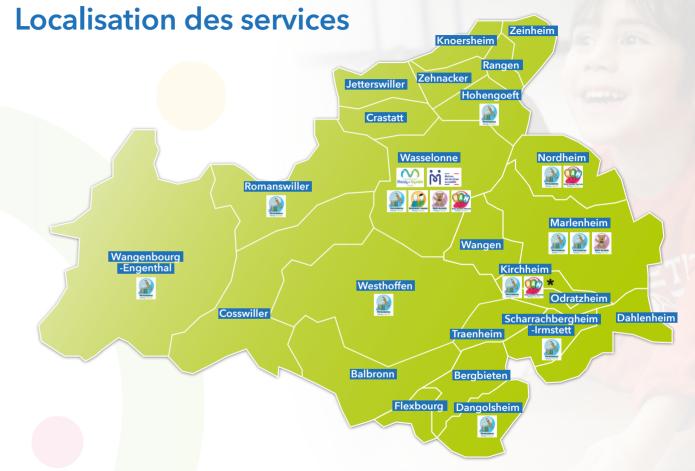


Elle rassemble **24 communes** et compte **24 263 habitants** pour une superficie de 174.3 km². Soucieuse de son cadre de vie, la nouvelle collectivité poursuit les mêmes objectifs et continue de faire de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, une priorité. Elle est aujourd'hui un axe majeur de sa politique intercommunale.

Réparties dans les différentes communes du nouveau territoire, les structures destinées aux enfants et aux jeunes sont nombreuses et variées. Il n'est donc pas toujours facile, en tant que parents ou futurs parents de trouver quel organisme sera susceptible de répondre aux besoins d'accueil pour nos enfants.

C'est pour cette raison que nous vous proposons ce guide qui vous permettra de vous y retrouver parmi toutes les structures existantes.

Bonne lecture!



^{*}Ouverture rentrée 2019 d'un RAM et d'un Périscolaire à Kirchheim

Le Relais Assistants Maternels

Relais Assistants Maternels Mossige Vignoble

Gestionnaire

Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

Adresse administrative

Communauté de Communes 31-33 rue des Pins - 67310 WASSELONNE

Contacts

Responsables du RAM :

Evelyne WITTNER

Tél.: 03 88 04 12 66

ram@mossigvignoble.fr

Stéphanie MUNCH

Tél.: 03 88 87 44 79

Permanences et accueil

Le lundi de 13h à 17h Le mercredi semaine paire de 9h à 11h Le jeudi de 13h à 15h Le vendredi de 9h à 12h30

Participation financière

Service gratuit









Le Relais Assistants Maternels est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Il a 3 missions principales:

Mission d'information

Pour les parents, mise à disposition d'une liste actualisée des assistants maternels agréés sur le territoire et accompagnement dans leurs fonctions d'employeurs. C'est également un lieu d'écoute et de conseils. Pour les assistants maternels, soutien et conseils dans l'exercice de leur profession.

Mission d'animation

Les enfants accompagnés de leur assistant maternel peuvent participer à différentes activités ludiques, manuelles ou musicales (chansons, bricolage, jeux...).

Lieux d'animation :

- Groupe scolaire et périscolaire de Nordheim
- Cour du Château à Wasselonne

• Mission de professionnalisation

Des réunions thématiques et des groupes de paroles sont proposés tout au long de l'année afin d'accompagner les assistants maternels dans leur profession.

Deux nouvelles missions voient le jour pour s'adapter aux enjeux actuels :

- Le développement d'un guichet unique permettant d'orienter les familles sur les différents modes d'accueils du territoire via le site mon-enfant.fr.
- Favoriser le départ en formation continue des Assistants Maternels en proposant des solutions de garde alternative

7

Le Multi-Accueil «Hansel et Gretel»



Gestionnaire

Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

Adresse

Maison de l'Enfance « Hansel et Gretel » 11 rue du Lin - 67520 MARI ENHEIM

Contact

Directrice: Christelle HUGFL

Tél: 03 88 87 61 75

hanseletgretel@mossigvignoble.fr

Horaires d'ouverture de la structure

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 toute l'année. Fermeture trois semaines en août et une semaine à Noël.

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes courant mars/avril. L'information sera faite sur le site de la Communauté de Communes, dans les mairies et la presse locale. Elles se font sur prise de rendez-vous.

Participation financière

En fonction des revenus des parents (selon la convention passée avec la CAF)

Le Multi-Accueil «Hansel et Gretel» peut accueillir des enfants à plein temps, à mi-temps, ponctuellement ou en urgence, selon les besoins des parents.

Il peut, de par son équipe pédagogique composée de 7 personnes, recevoir jusqu'à 20 enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Des activités variées, adaptées aux âges des enfants sont proposées: comme des ateliers cuisine, des expressions corporelles, des activités manuelles ou encore de l'éveil musical. Elles ont pour objectifs de développer chez l'enfant:

- Le respect des autres
- l'éveil
- L'autonomie
- La socialisation
- Le langage

Une **crèche associative** soutenue par la Communauté

LA CRÈCHE PARENTALE « LA TOUPIE»

Maison de l'Enfance 11 rue du Lin - 67520 Marlenheim creche.toupie@laposte.net

Tél.: 03 88 87 68 50





de Communes est également présente sur le territoire:

Président: Manuel KULINICZ

Responsable: Sandrine HERTFELDER

Pour plus d'informations, veuillez prendre

contact avec la crèche.

Le Multi-Accueil «Les Bouts d'Chou»



Gestionnaire

Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

Adresse

Rue de la croix - 67310 WASSELONNE

Contact

Directrice: Chantal PARMENTIER

Tél: 03 88 87 20 99

boutsdchou@mossigvignoble.fr

Horaires d'ouverture de la structure

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15 toute l'année. Fermeture trois semaines en août et une semaine à Noël.

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes courant mars/avril. L'information sera faite sur le site de la Communauté de Communes, dans les mairies et la presse locale. Elles se font sur prise de rendez-vous.

Participation financière

En fonction des revenus des parents (selon la convention passée avec la CAF)

Le Multi-Accueil «Les Bouts d'Chou» peut accueillir des enfants à plein temps, à mi-temps, ponctuellement ou en urgence, selon les besoins des parents.

Il peut, de par son équipe pédagogique composée de 6 personnes, recevoir jusqu'à 20 enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Des activités variées, adaptées aux âges des enfants sont proposées: comme des ateliers cuisine, des expressions corporelles, des activités manuelles ou encore de l'éveil musical.

Elles ont pour objectifs de développer chez l'enfant:

- Le respect des autres
- La socialisation

l'éveil

• Le langage

• L'autonomie







Les Périscolaires et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement



La communauté de communes a transmis la gestion et l'animation des périscolaires et des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) aux trois délégataires suivants :

- La FDMJC d'Alsace, Fédération Des Maisons des Jeunes et de la Culture.
- L'ALEF, Association Familiale de Loisirs et de Formation
- L'AIPW, Association Accueil Intercommunal Périscolaire de Wasselonne

Ces organismes assurent donc pour le compte de la Communauté de Communes ce service sur l'ensemble du territoire. Le temps d'accueil des ALSH et des périscolaires fonctionne durant toute l'année et propose un accueil aux enfants scolarisés dans les communes de la Communauté de Communes.

Différentes activités axées sur le ludique, l'artistique et le culturel (jeux sportifs, peinture, bricolage, temps de lecture, atelier théâtre ou sorties pendant les vacances...) sont proposées et elles ont pour objectifs :

- La découverte
- L'autonomie
- La responsabilisation
- L'épanouissement
- L'éducation

Inscriptions périscolaires

Les dossiers d'inscription sont disponibles auprès des directeurs/directrices de chaque site périscolaire vers avril/mai. Les périodes d'inscriptions sont diffusées à la Communauté de Communes, dans les mairies, dans les écoles et sont à déposer aux bureaux périscolaires avant la date limite.

Inscriptions vacances scolaires

Les feuilles d'inscription sont disponibles auprès des directeurs/directrices de chaque site périscolaire et, pour les périscolaires gérés par la FDMJC, dans la brochure éditée chaque année. Les écoles, les mairies, la Communauté de Communes, les périscolaires ainsi que le site de la Communauté de Communes sont destinataires de cette brochure.

Lieux des petites vacances (ouverture selon les effectifs)

- Nordheim et/ou Scharrachbergheim
- Wasselonne
- Romanswiller : 1 ère semaine petites vacances
- Westhoffen: 2^{ème} semaine petites vacances

Lieux des vacances d'été:

- Nordheim: 3 semaines en juillet et 2 semaines en août
- Scharrachbergheim : 3 semaines en juillet
- Wasselonne : 4 semaines en juillet

Participation financière

Selon la grille tarifaire de chaque délégataire et le quotient familial.









Les Périscolaires et les ALSH ...gérés par la FDMJC d'Alsace



Coordinateur des périscolaires gérés par la FDMJC d'Alsace : Yvan GARREC.

Le Périscool', périscolaire primaires de Marlenheim

15 rue des Lilas - 67520 MARLENHEIM 06 70 75 98 96 / 03 88 04 15 88

periscolaire.marlenheim.primaires@fdmic-alsace.fr

Directrice: Marie MONPEURT

L'accueil est proposé aux enfants de 6 à 12 ans et il peut recevoir jusqu'à 70 enfants le midi et 60 le soir.



Badabulle, périscolaire maternelles de Marlenheim

9 rue des Tilleuls - 67520 MARLENHEIM

Directrice: Marie-Laure GAND

L'accueil est proposé aux enfants de 3 à 6 ans et il peut recevoir jusqu'à 20 enfants le midi et le soir.

06 87 92 29 64 / 09 72 39 01 76 periscolaire.marlenheim.maternelles@fdmjc-alsace.fr



Périscolaire de Kirchheim

École Maternelle - 10 rue de l'École - 67520 KIRCHHEIM

06 84 82 92 00

periscolaire.kirchheim@fdmjc-alsace.fr

Directrice: Jennifer BRAND

L'accueil est proposé aux enfants de 3 à 6 ans et il peut recevoir jusqu'à 26 enfants le soir.



La Fourmilière, périscolaire de Scharrachbergheim-Irmstett

1 rue des jardins - 67310 SCHARRACHBERGHEIM 06 79 11 61 63 / 03 88 50 33 91

periscolaire.scharrachbergheim@fdmic-alsace.fr

Directrice : Céline KAM

L'accueil est proposé aux enfants de 4 à 12 ans et il peut recevoir jusqu'à 70 enfants de l'école primaire le midi, et 60 de l'école primaire le soir.



Péris'Kolor, périscolaire du **Kehlbach**

37 rue de l'Eglise - 67310 DANGOLSHEIM

06 84 99 44 45 / 03 88 87 30 78

periscolaire.kehlbach@fdmjc-alsace.fr

Directrice: Amandine KUHN

L'accueil est proposé aux enfants de 6 à 12 ans et il peut recevoir jusqu'à 24

enfants le midi et le soir.



L'Epi'Scolaire, périscolaire de **Nordheim**

13 rue Monseigneur Fischer - 67520 Nordheim

06 84 50 24 38 / 03 88 48 13 60

periscolaire.nordheim@fdmjc-alsace.fr

Directrice : Camille WINTZ

L'accueil est proposé aux enfants de 3 à 12 ans et il peut recevoir jusqu'à 60

enfants de l'école primaire et 24 enfants de l'école maternelle.



Les Périscolaires et les ALSH ...gérés par l'ALEF



Le périscolaire de Hohengoeft

1 rue de l'Ecole 67310 HOHENGOFFT 03 88 48 27 86 periscolaire.hohengoeft@alef.asso.fr

Directrice: Olivia HUMANN

L'accueil est proposé aux enfants de 4 à 12 ans et il peut recevoir jusqu'à 45 enfants le midi et le soir.



Le périscolaire de Romanswiller

1 impasse Salzbach 67310 ROMANSWILLER 03 88 04 57 52 periscolaire.romanswiller@alef.asso.fr

Directrice: Magalie HECHT

L'accueil est proposé aux enfants de 4 à 12 ans et il peut recevoir jusqu'à 40 enfants le midi et le soir.



Le périscolaire de Wangenbourg-Engenthal

35 rue du Général de Gaulle 67710 WANGENBOURG 03 88 87 30 27

periscolaire.wangenbourgengenthal@alef.asso.fr

Directeur: Arnaud THIRY

L'accueil est proposé aux enfants de 4 à 12 ans et il peut recevoir jusqu'à 35 enfants le midi et le soir.



Le périscolaire de Westhoffen

10 rue traversière 67310 WESTHOFFEN 03 88 50 87 51

periscolaire.westhoffen@alef.asso.fr

Directrice: Virginie GRAU

L'accueil est proposé aux enfants de 4 à 12 ans et il peut recevoir jusqu'à 35 enfants le midi et le soir.



Les Périscolaires et les ALSH ...gérés par l'AIPW



Le périscolaire de Wasselonne

Cour du Château - 67310 WASSELONNE 03 88 87 48 98

aipw.accueilperiscolaire@sfr.fr Directrice: Aurélie SPIESSER

L'accueil est proposé aux enfants de 4 à 12 ans et il peut recevoir

jusqu'à 120 enfants le midi et le soir.



L'Animation Jeunes

Animation Jeunes Mossiger Vignoble

Gestionnaire

Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

Adresse

Communauté de Communes 31-33 rue des Pins - 67310 WASSELONNE

Contacts

Olivier SOHN,

Animateur Jeunes Référent Tél: 06 78 17 24 36 animation@mossigvignoble.fr

Etienne ENNETTE,

Animateur Jeunes Tél: 06 26 94 80 45

Participation financière

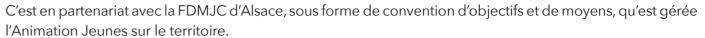
Selon les activités











L'Animation Jeunes est destiné aux jeunes de 10 à 17 ans et a différentes missions :

- Accompagner les jeunes dans leurs projets
- Développer des partenariats avec les associations et les deux collèges du territoire
- Organiser des séjours par et pour les jeunes
- Proposer une offre de loisirs et de proximité
- Aider à la formation BAFA des jeunes du territoire

L'Animation Jeunes propose tout au long de l'année des activités, comme des sorties, des soirées, des voyages, des animations estivales ou encore des week-end jeunes, etc...

Les tracts concernant les animations sont disponibles au collège de Marlenheim et de Wasselonne, dans les mairies et à la Communauté de Communes mais également sur la page facebook de l'Animation Jeunes. Un coupon d'inscription y est disponible à chaque fois.

LA MISSION LOCALE DE MOLSHEIM

Elle est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et qui souhaitent s'insérer professionnellement. Elle les accompagne, les conseille, les informe et les oriente dans leur recherche.

Permanences : à la mairie de Wasselonne, les mardis de 14h à 16h

à la Médiathèque de Marlenheim (5 place du Kaufhaus), les mardis de 9h à 12h

1 chemin de Dorlisheim - 67120 MOLSHEIM

03 88 38 31 01 contact@ml-molsheim.com



Maison de Services au Public (MSAP)



Adresse

31-33 rue des Pins - 67310 WASSELONNE

(au rez-de-chaussée de la Communauté de Communes - accès facilité pour les personnes à mobilité réduite)

Tél: 03.88.64.74.46 msap@mossigvignoble.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi: 13h-19h

Présentation

Afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services en milieu rural et péri-urbain, l'Etat s'est donné pour objectif de développer la création des Maisons de services au public (MSAP).

La Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble (CCMV) a ouvert sa MSAP depuis le 1^{er} octobre 2017, dont elle a la compétence depuis le 1^{er} janvier 2017 (loi NOTRe).

Grâce à une coopération des partenaires et une mise en commun des moyens, la MSAP assure la présence des services publics et un relais avec l'ensemble des partenaires :

- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Pôle Emploi

Vous êtes demandeur d'emploi ou de formation, bénéficiaire du RSA, jeune, parent, salarié...

Missions

La MSAP a principalement pour mission :

- l'accueil, l'information, et l'orientation du public,
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs-partenaires (facilitation numérique),
- l'accompagnement des usagers à leurs démarches administratives (facilitation administrative),
- la mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires.

L'espace numérique est en libre-service ou accompagné par l'animatrice.

(N'oubliez pas d'emmener pour chaque visite, vos identifiants et vos mots de passe pour les divers partenaires)

Autres partenaires de la MSAP

- CARSAT d'Alsace-Moselle (volet social-maladie uniquement)
- Mission Locale

Réseaux sociaux

f Facebook: @msapmossigvignoble

Twitter: @msapmossigvigno

o Instagram : @msapwasselonne

















Les Assistants Maternels

Gestionnaire

Profession indépendante

Contact

La liste actualisée des assistants maternels est disponible au Relais Assistants Maternels.

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile ou dans une maison d'assistants maternels (MAM) plusieurs enfants mineurs.

Les parents concluent alors un contrat avec l'assistant maternel, indiquant les modalités d'accueil de l'enfant.

Les **Maisons d'Assistants Maternels** ont été créées par la loi du 9 juin 2010. Ainsi une MAM peut regrouper 2 à 4 assistants maternels maximum travaillant au sein d'un même local adapté.





Le Relais Assistants Maternels est là pour aider les parents dans leurs fonctions d'employeurs.

Partenaires

La mise en place de la politique intercommunale en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ne serait pas possible sans l'aide de nos partenaires :

La Caisse d'Allocations Familiales

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin

La Mutualité Sociale Agricole

La FDMJC d'Alsace

L'ALEF

L'AIPW

















Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

31-33 rue des pins 67310 WASSELONNE

Téléphone : 03 88 59 12 10

Courriel: contact@mossigvignoble.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h

www.mossigvignoble.fr